
**Nombre de membres
en exercice:** 10

Séance du 11 février 2019

Présents : 9

L'an deux mille dix-neuf et le onze février l'assemblée régulièrement convoquée le 11 février 2019, s'est réunie sous la présidence de Dominique GOSSET, Maire d'Ouzous.

Votants: 9

Ordre du jour :

- Marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux du Parking "Pibeste"
 - Demande FAR
 - Demande DETR
 - Indemnité gardiennage Eglise
 - Eléments du C.A 2018
- questions diverses

Sont présents: Dominique GOSSET, Louis ARMARY, Bernard CAPDEVIELLE, Denis DAUMAS, Francis VIGNES, Jean-Pierre GELE, Louis LAFFOURCADE, Maryline LURO, Patricia FINALDI

Excusé: Serge PRATDESSUS

Secrétaire de séance: Louis ARMARY

Objet: DETR 2019 : Défense incendie - DE 2019 001

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le devis établi pour les travaux de création du réseau de défense incendie au quartier Bagnestou pour un montant ht de 17 240.60 euros et propose au Conseil Municipal de solliciter auprès de l'Etat une subvention par la DETR 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Ouzous à l'unanimité des membres présents:

- autorise Monsieur le Maire a sollicité la DETR 2019 (80%).
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires

Objet: Indemnité de gardiennage Eglise - DE 2019 002

Monsieur le MAIRE présente au Conseil Municipal le courrier adressé par Monsieur Gustave ZARABE, curé de l'Estrem de Salles et du Val d'Azun par lequel il sollicite l'indemnité de gardiennage.

Après délibération, le Conseil Municipal d'Ouzous vote 7 voix pour et 2 voix contre et décide d'attribuer une indemnité de 50 euros.

Cette indemnité sera versée une fois dans l'année.

Objet: Marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux du parking du Pibeste - DE 2019 003

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les deux offres reçues suite à la consultation lancée pour le marché de maîtrise d'oeuvre des travaux d'aménagement du parking du Pibeste.

- SMTB pour un montant ht de 9632 euros
- TERRITORI pour un montant ht de 8020 euros

Après analyse des deux offres :

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société TERRITORI pour un montant HT de 8020 euros et autorise Monsieur le MAIRE à signer tous les documents nécessaires à ce marché.

Objet: Convention de partenariat A.N.R.A.S - DE 2019 004

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la convention de partenariat entre l' A.N.R.A.S Institut Medico Educatif Saint Michel de Biscaye à Lourdes et la Commune d'Ouzous pour le prêt à titre gracieux de la salle des fêtes d'Ouzous, permettant l'apprentissage dans un cadre protégé de l'éducation routière aux enfants de l'IME.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal d'Ouzous approuve cette convention et autorise Monsieur le Maire à signer.

Objet: FAR 2019 - DE 2019 005

Monsieur le Maire d'Ouzous présente au Conseil Municipal les devis des travaux de création et de réparation du réseau pluvial au Chemin des Arribaux.

Le montant total estimatif de ces travaux est de 11 332,60 euros H.T

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental pour une subvention dans la cadre du FAR 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents autorise :

- Monsieur le Maire à présenter une demande de subvention FAR 2019 auprès du Conseil Départemental, pour les travaux cités ci-dessus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Delibérations prises :

Objet: DETR 2019 : Défense incendie - DE 2019 001

Objet: Indemnité de gardiennage Eglise - DE 2019 002

Objet: Marché de maîtrise d'oeuvre pour les travaux du parking du Pibeste - DE 2019 003

Objet: Convention de partenariat A.N.R.A.S - DE 2019 004

Objet: FAR 2019 - DE 2019 005

GOSSET Dominique	
ARMARY Louis	
CAPDEVIELLE Bernard	
DAUMAS Denis	
VIGNES Francis	
GELE Jean-Pierre	
LAFFOURCADE Louis	
LURO Maryline	
FINALDI Patricia	
PRATDESSUS Serge	Excusé